

LES NOUVELLES



L'Agenda 21, c'est parti

Agenda 21, développement durable... derrière ces termes, c'est de l'avenir de notre planète dont il s'agit. Les Fontainois présents l'ont bien compris, qui s'estiment responsables de l'environnement et de la société qu'ils légueront à leurs enfants, à leurs petits enfants et à tous ceux qui les suivront.

La richesse et l'intensité des débats des deux séances du Comité d'Habitants portant sur ce sujet, ont montré que les Fontainois sont prêts à s'investir sur la construction d'un avenir plus équitable et plus respectueux de l'environnement.

Les ateliers de l'Agenda 21 ont commencé. Ils sont ouverts à tous et se tiendront, à partir du 19 janvier et jusqu'au 6 juillet, un mercredi sur deux dans la salle du Conseil Municipal de 18h à 20h. C'est à la fois beaucoup, pour ceux qui voudraient participer à tous les ateliers (et il y en a !) et c'est peu, pour développer un véritable programme d'actions sur

un sujet aussi large. C'est pourquoi, d'ores et déjà il convient de considérer l'Agenda 21 comme une démarche à long terme, en évolution et en adaptation permanente.

Cet Agenda 21 sera ce qu'en feront les Fontainois ! D'après ce qui ressort des premières séances de travail, il sera notamment placé sous le signe de la solidarité. Solidarité avec les plus défavorisés, les personnes âgées, les handicapés. Solidarité avec les générations futures. Solidarité entre les acteurs locaux sur les questions d'emploi, d'insertion, d'économie. Solidarité avec les territoires voisins. Dans un contexte aigu de solidarité internationale, la question se pose aussi de savoir comment Fontaine souhaite s'engager pour accompagner d'autres pays moins riches, sur la route d'un développement plus durable. Un vaste programme, à la hauteur de la générosité montrée par les participants.

Sophie Szymkowiak, service Agenda 21

Prochains RDV :

Jeudi 20 janvier

18h en mairie :

séance du Comité d'habitants pour débattre des règles du jeu du Comité d'habitants et de la nouvelle salle d'exposition «le VOG».

Mardi 15 Mars

18h en mairie :

avec l'intervention de M. Gresh, le Comité d'habitants se penche sur les questions d'interculturalité.

Jeudi 26 mai

18h en mairie :

retour sur les propositions des ateliers de l'Agenda 21

Jeudi 29 septembre

18h en mairie :

présentation générale et débat sur les déplacements à Fontaine



Présentation de l'état des lieux à Fontaine

La présentation du diagnostic sur les questions de développement durable à Fontaine comprend les résultats de l'enquête

d'opinion qui a été réalisé auprès des fontainois sur ces questions de développement durable. Il ressort du diagnostic que le

point faible de Fontaine sont les actions qui relient l'environnement et le social, ou l'environnement et l'économie.

Les questions d'environnement

Espaces naturels et espaces verts: Fontaine a la particularité de disposer sur son territoire de deux espaces naturels importants: le bois des Vouillands et les berges du Drac. Il y a cependant une demande forte de davantage d'espaces verts dans le tissu urbain lui-même.

Nuisances et pollutions: cela peut comprendre le bruit, la pollution de l'air ou encore la propreté urbaine, la qualité du paysage. Les fontainois reconnaissent que, derrière ces problèmes, il s'agit souvent de questions de comportement et d'incivilités.

La gestion des déchets: L'ensemble des structures de traitement des déchets sont aujourd'hui en situation de saturation par rapport à la production mondiale de déchets. Fontaine est l'une des communes de l'agglomération qui effectue le moins bien le tri.

La gestion de l'eau: L'eau est de très bonne qualité à Fontaine. Par contre, le réseau de distribution est ancien et il y a 30% de pertes avec les fuites qui partent dans le sol et sont payées.

Risques naturels et technologiques: Il s'agit plutôt de

risques technologiques à Fontaine liés par exemple à la proximité la plateforme du CEA ou encore à la plateforme chimique de Pont-de-claix. Il y a aussi un risque potentiel de pollution des sols au regard du passé industriel et artisanal de Fontaine, mais il n'existe actuellement pas d'information sur ce sujet.

Les déplacements: 63% des déplacements se font en voitures à Fontaine et en même temps 60% des gens souhaiteraient que des efforts soient pour favoriser les déplacements cycles et piétons. Il en ressort un besoin d'améliorer l'aménagement des rues.

Les questions liées à l'économie

Fontaine se caractérise par un réseau de micro-entreprises. Les entreprises de Fontaine se préoccupent peu de savoir leur impact sur l'environnement, il y a une méconnaissance à ce sujet.

Il y a quelques pistes sur la question des économies de charge (eau, électricité, déchets) qui intéressent surtout les artisans. Les petits commerces ont une répartition inégale sur la com-

mune. Les deux marchés sont dynamiques et appréciés, mais connaissent une diminution de fréquentation.

Les questions liées au social

Le logement: Il y a une forte tension du marché dans l'agglomération grenobloise. L'offre reste diversifiée à Fontaine avec 20% de logement social.

Solidarités et lutte contre l'exclusion: Fontaine comprend essentiellement une population à revenu modeste avec quelques personnes en situation d'exclusion très marquée. Les structures d'accompagnement

de retour à l'emploi sont mal identifiées par les entreprises. Les évolutions démographiques entraînent des besoins de services pour les personnes âgées et d'accueil pour la petite enfance. L'action sociale est une préoccupation forte des fontainois notamment en direction des jeunes.

Participation des habitants: Les dispositifs existants

sont positifs, mais il y a une demande forte pour davantage d'information. La question de la mobilisation notamment des plus jeunes ou des populations immigrées reste insuffisante. La vie associative est dense à Fontaine et des gens sont prêts à s'engager notamment sur des actions sociales.

Contact: Sophie Szymkowiak
04 76 26 96 83

Débat : choisir les thèmes

Les questions de développement durable sont des questions globales qui touchent à toutes les actions de la commune, à tous les sujets. L'enjeu de la séance était de choisir collectivement sur quels sujets en particulier on souhaite commencer à travailler en 2005. En effet, une série d'ateliers vont avoir lieu de janvier

Liste :

• **Déchets, nuisances et propreté, comment vivre ensemble ?**

• **Le tri des déchets :** beaucoup de gens pensent que ce n'est pas la peine de trier car il y a des gens payés pour le faire. Cela a un coût puisque la commune paye pour le traitement des déchets en fonction du volume de déchets non triés qu'elle fournit. L'augmentation de nos déchets est une question importante pour le futur et les prochaines générations. Cela veut dire des incinérateurs supplémentaires. Il faudrait pouvoir agir à la source pour ne pas produire autant d'emballages.

• **Pollutions et nuisances :** développer l'information à ce sujet la qualité de l'eau récemment par exemple, le changement des canalisations, les nuisances sonores.

• **Les incivilités :** sensibiliser à ces questions et améliorer le vivre ensemble.

• **Environnement urbain et cadre de vie**

• **La circulation :** la vitesse des voitures, la difficulté de circuler à pied ou en vélo sont des

à juillet pour approfondir des sujets et proposer des solutions. L'assemblée s'est réunie en trois groupes où chacun a pu exprimer les thèmes qui semblent prioritaires à traiter à Fontaine

Les groupes ont ensuite mis en commun les grands thèmes retenus.

points que les fontainois souhaitent améliorer.

• **Espaces verts, aménagements, pollution des sols**

• **Culture, loisirs, vie associative**

• **La culture :** c'est un besoin essentiel pour chacun, une question d'ouverture d'esprit. Pourquoi ne pas créer une université inter-âge par exemple. Il faut une attention spécifique aux personnes âgées pour qu'elles puissent accéder à la vie locale. Le futur équipement culturel sera une prochaine donnée importante à Fontaine.

• **La citoyenneté :** comment mobiliser davantage de gens dans les démarches de participation ? Quel est le rôle des habitants ? Quels sont les liens avec la vie associative ?

• **Croiser les thématiques**

Il est important de ne pas oublier même les sujets les moins évidents. S'il est nécessaire de hiérarchiser pour commencer à travailler, il est important de ne pas cloisonner les sujets. Il faudrait prévoir des ateliers où l'on puisse croiser tous les thèmes.

Proposition d'organisation des ateliers

1 - Mobilité durable : déplacements, accessibilité, changement climatique, cohabitation des vélos-voitures-piétons, stationnement, échelle de l'agglomération, de la région...

(19 janvier et 13 avril)

2 - Aménagement, utilisation équilibrée de l'espace, étalement urbain, logement, activité économique, centralités, espaces verts, protection de la biodiversité...

(2 février et 27 avril)

3 - Gestion du Vivre ensemble, pollutions, nuisances, incivilités, bruit, déchets, prévention, paysage...

(16 février et 11 mai)

4 - Culture et citoyenneté, loisirs, sport, vie associative, cultures et inter-culturalité, participation des acteurs, solidarités et lien social...

(2 mars et 25 mai)

5 - Economie et solidarité commerces de proximité, zones d'activités, emploi, économie sociale, insertion, solidarités entre territoires, relations Nord Sud...

(16 mars et 8 juin)

6 - Préservation du patrimoine naturel et de la santé publique, l'eau, ressource énergétique, salubrité publique, services de santé publique, risques naturels et technologiques, les sols...

(30 mars et 22 juin)

Actualité

Un restaurant associatif à Fontaine

Des habitants et des professionnels de Fontaine se sont regroupés autour d'un projet de restaurant associatif, dans l'esprit de créer un lieu de sociabilité et de favoriser l'insertion professionnelle. L'idée est de créer un endroit de rencontre ouvert à tous types de publics et à tous les âges. L'idée est aussi de créer des chantiers d'insertion sociale par l'activité de restauration. La difficulté majeure du groupe est de trouver un lieu.

Pour 2005, la proposition est d'initier la démarche en organisant environ 10 repas au cours de l'année, dans des lieux d'accueil différents. Le premier a eu lieu le 17 décembre au centre social Georges Sand pour une quar-

antaine de personnes, avec un prix du repas à 5 euros. Le deuxième repas aura lieu le samedi 5 mars au soir.



Pour tout renseignement et réservation :
Laurent Bléteau APASE
04 76 27 37 82

L'Aide aux Projets d'Habitants ou l'APH

L'Aide aux Projets d'Habitants (APH), créé en 2003, donne à un groupe d'habitants la responsabilité de gestion d'un dispositif d'aide aux initiatives de fontainois. La gestion d'une enveloppe financière dédiée aux projets d'habitants est confiée à un comité d'attribution composé d'habitants décisionnaires. Une convention et un règlement précisent les règles de cette gestion. Les profes-

sionnels présents se situent en appui des habitants. Ce dispositif permet de faire évoluer les relations entre les pouvoirs publics et les habitants.

Contact:
Martin Weber, habitant
04 76 53 50 84
Sophie Opfermann, Centre Social
04 76 27 13 09

Le projet d'équipement culturel

Une délégation de la ville de Fontaine a rencontré l'équipe architecturale de l'équipement culturel. Trois représentants du comité d'habitants étaient du voyage. Sur la photo, la maquette du futur bâtiment et notamment de la salle de spectacles.

Contact : Jean François Braun
04 76 56 27 11



Qu'est ce que le Comité d'habitants ?

Le Comité d'habitants concerne toute la ville de Fontaine, et pas seulement un quartier. On y croise les habitants, les élus et les techniciens. On peut y aborder toutes les questions de la vie quotidienne à Fontaine, et réfléchir ensemble à améliorer les choses. Par rapport aux autres instances de rencontre entre les élus et les habitants (les visites de quartier, les commissions municipales thématiques, les séances d'information spécifique), le Comité d'habitants est davantage transversal, tous les sujets peuvent être abordés, tout le monde y est invité.

LES NOUVELLES du Comité d'Habitants

Mairie de Fontaine
Nadine Nivon service DSU,
Vie des Quartiers -
04 76 27 88 60
nadine.nivon@ville-fontaine.fr
arpenteurs - 04 76 53 19 29
contact@arpenteurs.fr